

Evere : une initiative de réseau local soutenue par la Commune

La Commune d'Evere, à Bruxelles, montre que la coopération du milieu associatif et du pouvoir public local peut être fructueuse sans pour autant nécessiter de gros moyens financiers. Le GRAPSE (Groupe de Réflexion et d'Action de Promotion d'Evere) est né à l'initiative de plusieurs partenaires qui avaient réalisé en 1998 une première expérience en milieu scolaire : des animations sur le sommeil avec un module de l'ONE appelé « L'oreiller magique ». L'ONE fournissait l'outil et la formation mais ne disposait pas d'animateurs. Alain Caufriez, alors infirmier scolaire dans le réseau communal, est donc allé solliciter divers acteurs médico-sociaux d'Evere : « J'ai rencontré un véritable engouement, que ce soit au service de santé mentale, au centre de planning familial, dans les centres PMS, à la ludothèque, au centre de santé scolaire, à la cellule prévention, et bien sûr auprès des travailleuses médico-sociales de l'ONE. L'expérience a été une belle réussite, et nous avons donc pensé qu'il valait la peine de poursuivre la collaboration. »

Suite à une enquête auprès des enseignants et des parents, un sujet de préoccupation majeur apparaît : la violence à l'école mais aussi à la maison. Comment trouver un équilibre entre l'autorité de l'adulte et l'autonomie de l'enfant ? Monique Meyfroet, de l'asbl Respect, est invitée à faire une conférence. Marie-Paule Peuteman, coordinatrice du centre de planning familial : « Un succès : la salle de la Maison communale était comble ! C'est à partir de cette rencontre que nous avons senti la nécessité de nous regrouper en association. Nous avons sollicité la Commune pour couvrir les frais de fonctionnement, et elle nous a suivis. Nos réflexions nous ont ensuite amenés à penser qu'il serait judicieux de parler des difficultés liées à



Groupe de Réflexion et d'Action de Promotion de la Santé d'Evere

l'autonomisation de l'adolescent, et nous avons invité le Dr Thierry Lebrun, psychiatre, toujours avec un soutien communal et toujours avec le même succès. La reconnaissance de la Commune est une de nos victoires. Nous avons reçu un subside assez modeste, mais sans lequel nous n'aurions rien pu faire, et nous avons accès aux ressources communales : la salle, l'affichage... C'est aussi grâce à cela que les conférences ont fait salle comble. Et l'inauguration du GRAPSE a eu lieu à la Maison communale – avec un drink, s'il vous plaît ! »

M^{me} Gielkens, de l'Administration communale : « La Commune a eu connaissance de l'existence du GRAPSE par un membre fondateur du réseau, Alain Caufriez, qui est aujourd'hui directeur des crèches communales. Les modalités de collaboration avec le GRAPSE sont multiples : nous avons mis gratuitement les salles communales à leur disposition ; nous leur allouons un subside de fonctionnement annuel ; nous leur faisons place dans la presse communale... En 2004, ils projetaient de greffer un rallye santé sur le parcours « Evere, ma découverte ». En fait, l'année prochaine, ce parcours sera plutôt axé sur l'artistique. Mais on pourrait très bien imaginer d'organiser un rallye santé à un autre moment et dans un autre cadre, par exemple la journée sans voitures, qui

draine aussi beaucoup de monde. Et le GRAPSE tiendra un stand d'information lors de la journée portes ouvertes de la Commune, où ils présenteront leur projet sur l'alimentation. »

C'est en effet le thème du projet en cours, surtout porté par les travailleuses médico-sociales de l'ONE, confrontées à pas mal de problèmes chez les jeunes enfants : surconsommation de produits laitiers, consommation d'eau en bouteille au détriment de l'eau de distribution, collations composées de produits peu adéquats, quantité de nourriture inadaptées. « Au cours de la journée portes ouvertes, poursuit M^{me} Gielkens, le GRAPSE proposera aussi, en collaboration avec le Service Environnement de la Commune, une dégustation d'eau de distribution, avec deux objectifs : favoriser la consommation de l'eau du robinet en rappelant aux familles que celle-ci est saine et peu onéreuse ; et, par là même, diminuer le nombre de déchets (bouteilles en plastique). Pour le futur, une autre idée a déjà été lancée : si un projet portait sur les pollutions intérieures, on pourrait compter à nouveau sur la collaboration du Service Environnement. »

Le Journal du Réseau est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36 E-mail : question.sante@skynet.be On trouve le Journal du Réseau et le Fox Santé Communales sur le site www.question-sante.org Secrétaire de rédaction : **Alain Cherbonnier** Magyette : **Frédérique Guiot** Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage. Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur. Editeur responsable : **D' Patrick Trefois** 72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

Le Journal du Réseau

Vers des Politiques Communales de Santé

Saint-Ghislain lutte contre la pollution intérieure

La population est de plus en plus sensibilisée à la qualité de son environnement extérieur et, à juste titre, préoccupée des conséquences pour sa santé des pollutions de l'alimentation, de l'eau ou de l'atmosphère. Mais elle est beaucoup moins attentive à son environnement intérieur. Pourtant nous passons, pour la plupart, de 60% à 90% de notre vie à l'intérieur de bâtiments. Et les risques liés aux pollutions domestiques sont loin d'être négligeables.



mandataires communaux dans cette démarche.

Un mini-réseau local

La ville de Saint-Ghislain a demandé l'appui de ces deux centres pour la mise en œuvre d'une politique de communication en matière de pollution intérieure. Cette démarche a mené à la constitution d'un groupe de travail réunissant le CLPS, le CERES et le Service d'aménagement du territoire de la Ville, en vue de déblayer le terrain et d'analyser la situation locale. « Nous nous sommes attelés à décortiquer la relation de causalité qui existe entre les différentes formes de pollution à l'intérieur des logements familiaux et la santé de leur occupants. Il n'était pas question ici, précise Fabrice Fourmanoit, de céder à un quelconque phénomène de mode, mais plutôt de faire comprendre au citoyen combien la méconnaissance de son environnement direct peut lui être nuisible. »

L'analyse de la situation s'est déroulée en y associant tous les secteurs de l'administration communale. Cette intersectorialité municipale a été complétée par une collaboration avec les professionnels de santé du terrain, en particulier avec les médecins généralistes de l'entité. « Grâce à une méthodologie rigoureuse, nous avons ainsi pu construire un véritable mini-réseau

Ayant pris conscience de ce problème, la Ville de Saint-Ghislain a entrepris une vaste action de sensibilisation des habitants de la commune aux risques environnementaux liés à l'habitat. « La problématique du bien-être familial passe tout naturellement par un logement, mais pas n'importe lequel », explique Fabrice Fourmanoit, échevin de la Santé et du Logement. « Il faut un logement sain et de qualité, associé à une hygiène de vie. C'est pourquoi nous avons initié cette démarche que nous avons intitulée 'Lutte contre les pollutions intérieures et les pathologies associées'. Ce programme

fut par la suite retenu comme projet pilote par la Communauté française. »

Le projet est né d'une enquête menée en 2000 par le Centre local de promotion de la santé (CLPS) des arrondissements de Mons et de Soignies et par le Centre d'enseignement et de recherche pour l'éducation à la santé (CERES) de l'Université de Liège. Cette enquête avait pour objectif d'identifier les actions déjà menées et les possibilités d'action dans le domaine de la promotion de la santé au niveau communal. Le CLPS et le CERES proposaient d'accompagner les



local au sein duquel travaillent une trentaine de personnes », constate l'échevin de la Santé et du Logement.

Au terme de la phase d'analyse, qui comportait notamment un questionnaire à l'attention des médecins généralistes, un plan de communication a progressivement été élaboré. Il vise trois types de publics cibles :

- **primaire**, c'est-à-dire les personnes qui, par leur comportement, peuvent réduire la présence de polluants dans les habitations (habitants, aides familiales, personnes ayant autorité sur les enfants);
- **secondaire**, les personnes qui, par leurs conseils et leurs avis, peuvent faciliter le changement parmi les publics cibles primaires (médecins généralistes ou spécialistes, CPAS, responsables des logements sociaux, enseignants);
- **tertiaire**, les personnes ou institutions pouvant faciliter la communication sur le thème de la prévention (commune, CLPS, CERES, structures d'aide en promotion de la santé).

Dans le cadre de cette stratégie, la Ville a organisé en avril 2002 un symposium pour sensibiliser les médecins généralistes et les responsables des sociétés de logements sociaux. Ils ont pu y prendre connaissance des résultats du questionnaire et suivre les exposés d'experts de la pollution intérieure et des pathologies associées. En septembre 2002, le conseil communal a finalement approuvé le programme pilote et engagé une coordinatrice du projet, Delphine Delattre.

Mobiliser les relais pour informer

Le premier objectif du programme est de perfectionner la collaboration entre l'administration communale et les acteurs locaux que sont les médecins généralistes, les responsables de sociétés de logements sociaux, le CPAS, les services socio-sanitaires (consultations ONE, centre de santé, planning familial, associations) et les enseignants. Il s'agit de faire en sorte que les professionnels de la santé, du social et de l'éducation relaient l'information auprès de la population, en vue de prévenir et de traiter les polluants intérieurs ciblés : les acariens, les allergènes émis par les animaux domestiques, les pesticides, la fumée du tabac (inhalée passivement), le monoxyde de carbone (CO), l'humidité et les moisissures. Un septième polluant, le bruit, a été ajouté à la demande des médecins de l'entité.

Les promoteurs de ce projet pilote espèrent ainsi parfaire les connaissances et les attitudes de la population en matière de prévention et de traitement de la pollution intérieure. Le but est d'arriver à améliorer les comportements individuels des locataires et des propriétaires, de manière à atténuer l'incidence et la prévalence des affections dues à la pollution intérieure. L'objectif final est d'accroître la qualité de vie dans les habitations.

Les réunions de concertation et de mobilisation des acteurs locaux seront poursuivies au cours des mois à venir. Pour informer et sensibiliser les intervenants de proximité (aides

familiales, travailleurs médico-sociaux...), la Ville organisera encore des demi-journées intersectorielles sur le thème de la pollution intérieure. Il est aussi prévu d'élaborer un volet « hygiène » dans le règlement d'ordre intérieur des sociétés de logements sociaux. Enfin, dans le courant de 2004, la ville diffusera auprès des habitants des dépliants d'information (une brochure générale et une fiche par polluant) avec le soutien d'une campagne médiatique.

Tirer les leçons de Mellery

Le 14 octobre dernier, la Ville de Saint-Ghislain a également organisé un séminaire consacré à la collaboration entre la commune et les professionnels de la santé au niveau local. Outre une information plus générale sur la promotion de la santé au niveau local, en particulier sur le travail intersectoriel, il a permis de présenter le programme pilote de Saint-Ghislain et d'entendre un exposé sur la relation de causalité entre la pollution intérieure et la santé, par le D^r John Pauluis, médecin généraliste à Mellery, qui a développé une expertise en environnement et santé depuis que le scandale de la décharge a secoué sa commune. Un exposé d'une grande précision qui a permis de découvrir la multiplicité des substances qui peuvent affecter la santé des occupants d'une habitation.

Pour le D^r Pauluis, l'exploration de la relation entre environnement et santé, qui est devenue une priorité européenne, exigera encore beaucoup de recherches, car il s'agit d'un domaine où il est difficile d'anticiper : il faut souvent beaucoup de temps avant que se manifeste l'impact sur la santé de l'exposition à une substance et que la société prenne conscience de la nécessité de réagir concrètement. Il a aussi insisté sur l'importance d'informer la population sur les risques par un travail collectif d'information.

A en juger par l'importance de la présence des médecins généralistes et de beaucoup d'autres acteurs de terrain au séminaire du 14 octobre, ce travail d'information est en bonne voie à Saint-Ghislain.

Jean-Paul Vankeerberghen

Safe Community à Fontaine-l'Évêque

Le projet Safe Community (que l'on pourrait traduire par « Communauté en sécurité ») est l'un de ceux que soutient la Communauté française dans le cadre du réseau des mandataires communaux. Comme d'autres, il est né avant le lancement du réseau, puisqu'il a été approuvé au Conseil communal de Fontaine-l'Évêque dès juin 2000. Il s'agit d'un programme de prévention des accidents et, plus particulièrement, des incendies. Pour en savoir plus, nous avons interviewé le mandataire responsable du projet, M. Philippe D'Hollander, l'échevin fontainois de l'Etat-civil, de l'Environnement, de l'Emploi et de la Santé. Il s'occupe également des comités de quartier et du site internet de la commune. (Et il travaille à temps plein par ailleurs!)

« Nous nous sommes tout d'abord intéressés à la question des accidents en raison d'une étude de l'Hôpital Vésale sur des patients provenant de l'entité de Fontaine-l'Évêque. Cette étude mettait en évidence certaines statistiques en matière d'accidents, notamment chez les enfants et les adolescents. Suite à quoi, il y a un an et demi, nous avons organisé une réunion avec l'ensemble des médecins traitants de l'entité pour leur présenter ces chiffres et les sensibiliser à la prévention des accidents. Au niveau de la Ville, le Service Santé se limite à la prévention et à l'éducation pour la santé; les compétences municipales ne permettent guère d'aller au-delà. »

Une commission intersectorielle a été constituée. Elle comprend les différents partenaires du projet, à savoir, outre les responsables communaux, l'ASBL Educa-Santé, qui travaille depuis de nombreuses années sur la question des accidents domestiques, le Service Régional d'Incendie, les directions scolaires de tous les réseaux d'enseignement, le CPAS, le Foyer fontainois (logements sociaux), l'Agence immobilière sociale et les comités de quartier. Cette commission a étudié la possibilité de réduire le risque d'accidents chez l'enfant, l'adolescent et la personne âgée.

« Nous collaborons aussi avec le Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin et l'Unité de Promotion Education Santé de l'ULB, PROMES. Nous nous sommes inspirés d'une expérience qui a eu lieu à Boulogne-Billancourt, à laquelle je crois que PROMES-ULB avait collaboré dans le

cadre d'un dossier européen. C'est via Educa-Santé que nous avons pris contact avec eux. »

La première initiative est la distribution, à 70 familles ayant des enfants de 6 à 19 mois, d'une valisette contenant du matériel de sécurité : bloque-tiroirs pour les meubles, tapis anti-dérapant pour la baignoire, protège-coins pour les tables, cache-prises, etc. Plus un détecteur d'incendie. « Nous nous sommes rendu compte ensuite, en retournant voir les familles, que peu d'entre elles connaissaient les notions élémentaires de protection contre l'incendie. D'où une autre idée : vulgariser les détecteurs de fumée, et mettre en place des personnes-relais qui diffuseraient l'information au sein de leur quartier, de leur association, de leur organisation. Un dossier en ce sens a été déposé à la Communauté française. Ce projet a été retenu, ce qui nous a notamment permis d'engager une personne à mi-temps, M^{me} Jouffin, qui travaille spécifiquement là-dessus au sein du Service Santé de la Ville, que dirige M^{me} Maton. »

La formation des personnes-relais (trois journées) est prise en charge par le Service Incendie : « L'Ecole du Feu de Marchienne est surtout fréquentée par des entreprises, en raison du coût que cela représente. Des membres du personnel sont sensibilisés et formés pour devenir équipiers de première intervention. L'Ecole du Feu possède des bâtiments adaptés pour entraîner les gens à utiliser un extincteur, une lance à incendie, et à faire les gestes qu'il faut même dans les cas d'incendie domestique... Parmi les personnes-relais

volontaires, on trouve des enseignants, des membres d'associations de pensionnés ou de parents d'élèves, le responsable du Service des Travaux de la Ville, un responsable de la société de logement social, des personnels du CPAS, des agents PMS et PSE, et des délégués des 14 comités de quartier que nous sommes en train de mettre sur pied à Fontaine. »

D'autres activités sont prévues ou ont déjà eu lieu : distribution de détecteurs de fumée, visite de la caserne des pompiers lors d'une journée portes ouvertes, recueil d'informations auprès des personnes-relais, organisation d'une après-midi avec démonstration (comment éteindre un feu de friteuse, etc.), animations dans les classes de 5^e et 6^e primaire... La population fontainoise a été informée de ce programme via divers médias : des articles dans la revue communale, le courrier postal, le site internet de la commune et un stand placé à l'entrée des locaux communaux.

Au terme du projet, les promoteurs espèrent déboucher sur d'autres aspects de la sécurité et de l'hygiène domestiques : l'aération dans les habitations, les modes de chauffage, l'emploi des chauffe-eau, l'utilisation d'appareils électriques, les logements insalubres. Mais Philippe D'Hollander n'oublie pas pour autant la sécurité extérieure : « Actuellement, comme la Ministre Maréchal fait un deuxième appel à projets, nous avons introduit un dossier sur la prévention des accidents aux abords des écoles. »